

wattelse?

N°6

Staying together along the same lines

EFFACEMENT DE CONSOMMATION NEBEF c'est parti !

Un effacement programmé permet à un consommateur de réduire sa consommation d'électricité. Il est rémunéré en contre partie au prix du marché. Une étape importante a été franchie pour la valorisation des effacements. Le mécanisme a démarré le 18 décembre 2013 avec un premier effacement. Plusieurs acteurs sont en phase de contractualisation.

Le mécanisme NEBEF approuvé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) du 28 novembre 2013 vient compléter les dispositifs existants qui permettent la valorisation des effacements dans les marchés de l'énergie. Il facilite l'émergence de tout site consommateur établi en France métropolitaine continentale qui pourra valoriser ses effacements de consommation d'électricité sur les marchés de l'énergie. Il agira directement en tant qu'opérateur d'effacement, ou indirectement via une tierce personne disposant de cette qualité. Les termes de cette expérimentation ont fait l'objet de l'approbation par la CRE en application de l'article 14 de la loi Brottes du 15 avril 2013 (loi n°2013-312). Les effacements participeront alors de manière accrue à la modulation de la consommation en période de pointe et plus largement prépareront l'évolution du mix énergétique de demain. RTE poursuit les actions au sein de la concertation afin d'enrichir les travaux proposés aux acteurs d'effacement.



d'équilibre des acteurs concernés sur la base des programmes retenus ou réalisés.»

La valorisation des effacements donne ensuite lieu à un versement de l'opérateur d'effacement aux fournisseurs d'électricité des sites de soutirage de consommation effacés.

Tout au long de ce processus, RTE s'assure de la conformité des programmes d'effacement retenus avec ceux effectivement réalisés grâce à un système de certification.

Ce dispositif évoluera par « paliers », à l'occasion desquels des rapports d'étape détaillés seront communiqués aux acteurs.

UNE NÉCESSAIRE TRANSPARENCE

Une transparence quotidienne est requise de la part de gestionnaires de réseau. En ce sens, la liste des opérateurs d'effacement agréés et les volumes d'effacement annoncés et réalisés seront publiés sur le Portail Clients de RTE.

Une question ? N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur commercial habituel.

LE CHIFFRE

100 kW

C'EST LA TAILLE MINIMALE REQUISE
POUR PARTICIPER AU MÉCANISME
D'EFFACEMENT NEBEF.

NEBEF INTRODUIT UNE PLUS GRANDE SOUPLESSE D'EFFACEMENT

À moyen terme, tout opérateur d'effacement devra disposer d'une qualification portant sur ses chaînes de commande des effacements. Cet audit atteste la faculté de l'acteur à mettre en œuvre les effacements selon des caractéristiques techniques conformes à ses déclarations. En l'absence de données de comptage en provenance des gestionnaires de réseau, les données mesurées par les opérateurs d'effacement sont utilisées pour la certification des effacements des sites de soutirage profilés. Les cahiers des charges associés à cette qualification et à la qualification feront l'objet d'une consultation des acteurs membres du CURTE au cours du premier semestre 2014, en vue de leur soumission à l'approbation de la Commission de régulation de l'énergie.

« Tout au long de ce processus, RTE s'assure de la conformité des programmes d'effacement retenus. »

« L'opérateur d'effacement regroupe les sites consommateurs au sein de son périmètre d'effacement, avec l'accord exprès de ces derniers », explique Frédéric Galmiche, directeur du projet NEBEF à RTE. « Il transmet à RTE les programmes d'effacement qu'il envisage de réaliser. Les transferts de blocs d'énergie sont effectués entre les périmètres

+ D'INFOS

INTERCONNEXION

North West Europe (NWE)⁽¹⁾

Le 4 février 2014, tous les marchés de la région seront couplés...

• **Ce couplage des marchés par les prix s'intègre dans la feuille de route de l'Agence de Coopération des Régulateurs de l'Énergie (ACER).** Ce mécanisme remplacera les solutions actuelles de couplage par les prix de la région Centre Ouest Europe (CWE)⁽²⁾ et de couplage par les volumes (ITVC) entre les pays nordiques et CWE. Cela permettra également d'étendre le couplage des marchés à la Grande-Bretagne, en particulier via l'interconnexion France – Angleterre (IFA). Le projet est mené par les 13 gestionnaires de réseau de la région NWE et les 7 bourses du projet PCR (Price Coupling of Regions). NWE couvrira 75 % de la consommation européenne d'électricité.

**APRÈS LE FORUM IFA DE LONDRES
LE 23 JANVIER**

Pour s'adapter à la mise en place de ce couplage, les règles d'accès à l'interconnexion France – Angleterre (IFA) ont été modifiées. Un coefficient de pertes de 2,313 %



sera activé dans l'algorithme de couplage par les prix, car un flux d'énergie sur IFA est soumis à des pertes physiques. Pour en savoir plus sur les impacts du couplage des marchés sur cette interconnexion, les gestionnaires de réseau National Grid et RTE convient les clients IFA à un forum à Londres, le 23 janvier 2014.

(1) NWE regroupe la région Centre Ouest Europe (CWE), les pays nordiques, ainsi que la Grande-Bretagne.

(2) CWE : Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas et Luxembourg.

INNOVATION

RTE innove à travers les smart grids

Les réseaux intelligents modernisent le système électrique. La communication et la technologie participeront au développement du réseau de demain.

• **Le réseau de transport d'électricité**, tant du point de vue des technologies que de son exploitation, est en constante évolution. Longtemps, la production s'est adaptée à la consommation avec aujourd'hui un enjeu d'équilibre au niveau européen.

« Dominique Maillard, a été nommé par le gouvernement chef du projet réseaux électriques intelligents »

À présent, c'est plus de flexibilité et d'optimisation qu'il faut introduire du côté de la production et de la consommation, avec l'intégration massive des ENR.

L'expertise de RTE sur les réseaux intelligents se décline à différents niveaux.

Au niveau technologique, RTE développe, par exemple,

des liaisons HVDC, qui sont efficaces pour transporter l'énergie produite par les ENR à grande échelle.

RTE pilote également en France le projet poste électrique intelligent — une première mondiale —, lancé en juin 2013. Ce poste numérisé, qui sera testé fin 2016, permettra d'optimiser l'exploitation régionale du réseau en présence de productions renouvelables importantes.

Dans le cadre du plan Nouvelle France Industrielle lancé par le gouvernement, Dominique Maillard, Président du Directoire de RTE a été nommé chef du projet réseaux électriques intelligents. C'est une reconnaissance de l'implication continue de RTE.

Au niveau de l'exploitation, RTE travaille sur des outils et processus métiers innovants (par exemple, des modèles de prévision pour l'éolien et le photovoltaïque : IPES), et développe les Market Designs les plus adaptés avec l'ensemble des parties prenantes (intégration de l'effacement dans les mécanismes de marché : NEBEF, mécanisme de capacité).

+ D'INFOS

EN BREF

France – Angleterre : des câbles rénovés

D'ici à la fin 2016, les quatre câbles terrestres côté français du bipôle 1 (1 000 MW) de l'interconnexion IFA seront remplacés pour fiabiliser les échanges d'énergie entre la France et l'Angleterre. Deux ans seront nécessaires pour la fabrication et la pose de ces câbles. L'indisponibilité de l'interconnexion sera minimisée : les câbles seront posés en parallèle de ceux existants, et la capacité commerciale sera réduite seulement lors des phases de raccordement.

L'Italie et ses frontières bientôt couplées

Un accord de coopération est en cours de signature entre les cinq bourses et les six gestionnaires de réseau de la région (Autriche, France, Grèce, Italie, Slovaquie et Suisse). Objectif : aboutir à un couplage des marchés sur les frontières italiennes fin 2014, pour contribuer au modèle cible européen (Single European Price Market Coupling).

LE SAVIEZ-VOUS ?

RTE lance une nouvelle version de « éco2mix » consultable sur internet, Applestore et Android. Elle permet de mieux connaître la production et la consommation d'électricité en France, et désormais de visualiser les caractéristiques de la situation électrique de 21 régions françaises !

Directeur de la publication : Clotilde Levillain / Rédaction : Michaël Bertin
Conception & réalisation : www.edites.fr

PORTAIL CLIENTS